

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2009-04-22 Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 22<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille neuf à vingt heures trente minutes, sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,  
Mesdames les conseillères : Monique Tardif, (absente)  
Chantale Hamelin, (absente)  
Esther Savard,  
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte, (absent)  
Benoit Lavallée, (absent)  
Roland Labrie. (absent)

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Assurances générales
2. Salaire directeur général
3. Période de questions sur les sujets traités
4. Levée de l'assemblée

**Conformément à l'article 327 de la Loi sur les cités et villes, le défaut de quorum a été constaté à 21h00.**

---

maire

---

greffière